

Siège : Mairie d'Arancou 64270
Tél : 05.59.38.42.65
Fax : 05.59.38.60.73
E.Mail : assojac.arancou@wanadoo.fr
Site internet : www.gitepaysbasque.fr

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2010

L' an deux mille dix, le quatre juin, à vingt heures, les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du trois mai deux mille dix.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : Mme Mendivé ;

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : M. Pouyanné, M. Bordes ;

Membres du Conseil d'Administration absents : M. Castérès, M. Lespiaucq, M. Bourdé.

Après avoir salué la présence de M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou, ainsi que celle de 3 conseillers municipaux et de la secrétaire de Mairie, le Président remercie les 60 adhérents qui assistent à cette assemblée, dont certains sont venus de très loin (Angers, Clermont-Ferrand) et demande d'avoir une pensée particulière pour M. Pouyanné Jean-Noël, conseiller municipal et vice-président de l'Association, absent pour cause d'hospitalisation. Tous les vœux de bon rétablissement lui sont adressés.

Lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2011 ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Prévisions animations 2010/2011 ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses.

RAPPORT MORAL :

Le Président rappelle que l'assemblée générale annuelle n'est pas une simple formalité administrative rapidement bâclée mais qu'elle est un moment important dans la vie de l'association.

C'est l'occasion d'échanges et de discussion avec les administrateurs qui s'occupent au quotidien de faire vivre l'association, de participation aux décisions prises, de rencontres entre adhérents qui font connaissance ce jour là, et de convivialité.

La forte participation en ce vendredi 04 juin est à souligner et est très encourageante.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en juin 2009 et rappelle que toutes ces informations figurent dans les 3 bulletins qui sont sortis dans l'année.

Mais avant de débiter ce résumé il tient à remercier M. Portail Jean le correspondant du journal Sud-Ouest pour son travail de l'année au profit de l'Association et pour sa très grande disponibilité, et à présenter à tous Mme Monnier qui vient d'assurer bénévolement la fonction d'hospitalière durant 2 semaines.

Mme Monnier est accompagnée ce soir de son époux qui est rentré de Saint-Jacques de Compostelle la veille.

Le Président profite de l'occasion pour annoncer que 3 adhérentes de l'Associations sont en ce mois de juin sur le chemin espagnol, et que 2 autres adhérentes ont fait un bout du chemin durant le mois de mai.

Rappel des activités :

03 octobre 2009

Accueil au gîte des chercheurs du CNRS qui terminaient leur campagne de fouilles annuelle. Les moyens audio-visuels du gîte ont permis au Docteur Morgane Dachary de présenter très clairement les résultats de leurs trois semaines de travaux dans la grotte « Bourouilla ».

08 octobre 2009

35 professionnels du tourisme des Landes et des Pyrénées Atlantiques sont venus découvrir le gîte « Bourthaire » et le chemin de Saint-Jacques. Les responsables présents ont apprécié les possibilités offertes par le gîte et seront ainsi en mesure de renseigner les touristes et autres demandeurs.

19 décembre 2009

Le concert offert par le chœur basque ELHEA dans l'église d'Arancou a connu un vif succès malgré le froid hivernal. Eglise comble et auditeurs enchantés.

Merci aux bénévoles qui ont assuré l'apéritif-grillades qui a suivi le concert. Les spectateurs unanimement ravis par le spectacle, ont pu ainsi converser avec les choristes qui sont restés toute la soirée parmi nous.

Hélas quelques jours plus tard une triste nouvelle nous parvenait : Michel Montagut, cheville ouvrière de ce chœur, et à l'initiative de ce concert, était subitement hospitalisé. Il est décédé au début du printemps. L'Association jacquaire ressent cruellement cette disparition car Michel participait à toutes nos manifestations et nous soutenait dans toutes nos actions.

Janvier/février 2010

Une équipe d'une douzaine de bénévoles « bricoleurs » s'est relayée tous les vendredis de ce début d'année pour effectuer les travaux de finition du gîte : peintures intérieures, ponçage des poutres, installation de la cuisine, pose de miroirs, de porte-manteaux, d'étagères, etc...

Début Mars les épouses sont venues en renfort pour effectuer le grand nettoyage de printemps avant l'ouverture officielle du gîte.

Un chaleureux remerciement leur est adressé.

16 avril 2010

M. le Maire, administrateur du Biltzar (assemblée des Maires du Pays Basque), a proposé qu'un Conseil d'Administration se déroule à Arancou au gîte « Bourthaire » et en a profité pour faire découvrir le gîte à ses homologues.

Si un jour un nouveau dossier de demande de subvention parvient au Conseil des Elus du Pays Basque cette visite peut servir...

01 mai 2010

C'est la date qui avait été choisie pour inaugurer la dernière boucle de randonnée balisée par le Conseil Général.

Pas de chance la pluie était au rendez-vous !

Malgré cette météo défavorable une trentaine de randonneurs a pris le départ et les grillades du midi ont rassemblé une quarantaine de convives.

Activités en cours :

Une table d'interprétation du patrimoine a été réalisée par le Syndicat Nive Adour Ursuya et financée par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

Cette table intitulée « Chemins de Saint-Jacques » présente la photo de 3 éléments du patrimoine bâti d'Arancou : la maison Lacoste, la maison Sabalette et l'Eglise et fait un « Zoom » explicatif sur le Monastère de Roncevaux, le rôle des Hôpitaux de pèlerins et de la communauté des Donats.

Elle a été livrée et sera mise en place lors des travaux d'aménagement du centre-bourg et des abords du gîte cet été.

Fonctionnement du gîte :

Equipement :

L'objectif de cette première année d'ouverture du gîte était de finir de l'équiper.

La Mairie ayant décidé de louer à l'année le gîte du « Presbytère », l'Association a pu récupérer un peu de matériel : 1 frigidaire – 1 four micro-onde – 1 cafetière – 1 aspirateur et de la vaisselle.

Sur ses fonds propres l'Association a acheté : 1 table de cuisson 4 feux – 1 four micro-onde – 1 hotte électrique – 1 table de travail de cuisine – 1 plancha – 1 tonnelle extérieure et 1 lot de vaisselle pour 40 personnes.

Enfin, pour compléter la capacité d'hébergement, une réalisation de 8 lits superposés en bois est en fin d'achèvement au Lycée Louis de Foix de Bayonne. Leur livraison est prévue pour le début de la rentrée scolaire vers la mi-octobre 2010.

Il est rappelé que grâce à un partenariat signé avec l'Education Nationale cette réalisation ne coûtera à l'Association que le prix de la matière première.

Taux d'occupation du gîte :

C'est une très grosse satisfaction !

Dès l'ouverture du gîte les demandes de renseignements puis de réservation sont arrivées très vite, ce qui prouve qu'il y avait un vrai besoin dans ce type d'hébergement.

Mariages, baptêmes, réunions de familles, anniversaires, séminaires, groupes scolaires se succèdent.

Les demandes se font soit par l'intermédiaire du site internet qui est très visité, soit par le bouche à oreille.

Pour les périodes très demandées il y a embouteillage. Un exemple : pour la fin de l'année 2009 nous avons refusé 19 groupes. Pour cette fin d'année 2010 le gîte est déjà réservé depuis le mois de février...

Une première année très encourageante qui approche les 10.000 Euros de recette hébergement hors pèlerins.

La mise en service cet été du site internet de l'Office de Tourisme du Pays de Bidache va drainer vers nous une clientèle supplémentaire.

Seul bémol pour l'instant, l'impossibilité d'assurer les demandes en hébergement en ½ pension. Beaucoup de candidats potentiels ne donnent pas suite car ils préfèrent se mettre les pieds sous la table plutôt que d'utiliser la cuisine en gestion libre.

Pour cette raison nous suivons avec attention le projet de la municipalité dans le devenir de la maison voisine. Notre gestion s'orientera en fonction de la décision prise.

Un « multi-service-auberge » en mesure d'assurer le soir des repas de groupe et de servir un menu pèlerin serait pour nous un atout.

150 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé à Saint Jean Pied de Port représente 1 pèlerin sur 6. Les pèlerins qui dorment à Sorde l'Abbaye

vont en général jusqu'à Bergouey (étape de 19 km) ou Viellenave (étape de 21 km). Ceux qui s'arrêtent à Arancou ont dormi entre Dax et Saint Cricq du Gave.

L'ouverture l'année prochaine d'un gîte à Cagnotte est une bonne chose car le pèlerin pourra ainsi effectuer une étape de 24 km, ce qui représente exactement la moyenne journalière faite par un pèlerin.

La co-habitation des groupes avec les pèlerins n'a posé aucun problème jusqu'à présent, ces derniers ayant de toute façon une chambre qui leur est réservée. En outre deux lits sont disponibles à la Mairie pour les pèlerins qui préfèrent être seuls.

Fichier des adhérents :

Le Président fait ensuite le point sur le fichier des adhérents :

- Au 19 juin 2009, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **175** adhérents.
- **2** ont été radiés durant l'année pour cause de non-paiement de la cotisation annuelle malgré deux rappels.
- Durant l'année **31** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 04 juin 2010, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **204** adhérents

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

RAPPORT FINANCIER :

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

RECETTES :

Total des recettes : **12.433 Euros**

DEPENSES :

Total des dépenses : **11.304,15 Euros**

BALANCE de l'exercice 2009/2010 : + **1.128,85 Euros**

AVOIR au 31.05.2009 : + **2.610,28 Euros**

NOUVEL AVOIR au 31.05.2010 : + **3.739,13 Euros**

+ LIVRET A : + **1.067,65 Euros**

SOIT : + **4.806,78 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2009/2010, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2011

Recettes : les prévisions de recettes pour l'année 2010/2011 restent à la même hauteur que l'exercice précédent.

La recherche de subvention et de sponsoring est indispensable pour assurer l'équilibre des comptes et permettre l'organisation de manifestations diverses.

Dans ce sens le Président a rencontré le Directeur de Secteur de G.S.M. fin mai 2010 qui s'est montré très réceptif sur le principe d'une aide financière à l'organisation de manifestations culturelles pour animer le village. Pour percevoir cette aide l'Association Jacquaire devra monter un dossier détaillé pour chaque manifestation et devra présenter son budget prévisionnel. La participation de G.S.M. sera traitée « au coup par coup ».

Par ailleurs, un adhérent d'Anglet, M. Jean-Claude Lautier, spécialiste des montages financiers, et possédant un beau « carnet d'adresses » a proposé ses services pour démarcher les « gros » sponsors éventuels.

Une demande de subvention, pour terminer l'équipement du gîte, a été faite auprès de la Communauté de Communes du pays de Bidache, via la Mairie d'Arancou.

Nous comptons sur M. le Maire d'Arancou pour faire le forcing auprès de ses collègues afin de recevoir une suite favorable.

Dépenses : pour garder une marge de sécurité les prévisions de dépense sont estimées inférieures de 1.000 Euros aux recettes.

L'essentiel des dépenses sera consacré aux frais de fonctionnement du gîte et à l'investissement.

La confection de 8 lits superposés est en cours ainsi que l'installation d'un digicode sur la porte d'entrée du gîte.

La porte de la cuisine devrait être remplacée par une porte vitrée et un volet afin de rendre la salle à manger plus claire.

Fixation du montant de la cotisation 2011 :

Le Président propose de fixer le montant de la cotisation de l'année 2011 qui sera demandée à partir du mois de mai 2011.

La cotisation ayant été augmentée en 2009, il suggère de maintenir la cotisation au même tarif, soit 10 Euros pour une personne seule et 15 Euros pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose à l'assemblée de passer à l'ordre du jour suivant et invite M. le Maire d'Arancou à prendre la parole :

EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :

M. Alexandre BORDES félicite tous les adhérents présents et se dit chaque fois impressionné de voir autant de monde participer à cette Assemblée Générale et remercie l'Association Jacquaire pour son dynamisme et pour l'animation qu'elle apporte au village.

Il se dit également ravi d'annoncer une bonne nouvelle concernant une autre association du village, en effet l'association ASPEA a obtenu un prix doté de 2.500 Euros suite à un concours mis en place par la Banque Populaire pour récompenser des initiatives en faveur de la sauvegarde du patrimoine. L'ASPEA étant représentée à cette AG par Mme Chantal Moral il demande à cette dernière de transmettre ses félicitations à la présidente Mme Oyhénart. De chaleureux applaudissements concluent ses propos.

M. le Maire revient sur les propos du Président concernant les subventions demandées à la Communauté des Communes pour l'assurer de son soutien et de sa volonté d'obtenir auprès de ses collègues un maximum d'aide financière.

M. le Maire fait ensuite le point sur les dossiers de la mairie ayant une relation avec l'Association Jacquaire :

Le projet immédiat de la commune est celui de l'aménagement de la place entre le fronton et le gîte jacquaire. M. le Maire a amené avec lui le plan de ces travaux que tout le monde pourra consulter à l'issue de l'assemblée générale.

Ces travaux qui vont se dérouler sur 6 semaines vont perturber un peu la traversée du village et occasionner du bruit et de la poussière. Une réunion de concertation s'est déroulée la semaine passée afin de réduire les nuisances aux dates d'occupation du gîte.

Un autre projet à moyen terme concerne la maison voisine, ancienne auberge du village.

Achetée par le Conseil Général par l'intermédiaire de l'EPFL la commune doit avant le 31 décembre 2011 prendre une décision quand au devenir de cette maison.

Toutes les pistes de projets et dossiers qui peuvent prétendre à subventions seront explorées. Rien n'est encore bien précis mais une chose est sûre il y a une volonté municipale de faire quelque chose de cette maison et d'essayer de mener un projet cohérent et complémentaire avec le gîte communal voisin.

M. le Maire revient sur la journée du 1^{er} Mai 2010 qui a vu l'inauguration de la nouvelle boucle de randonnée. Le balisage a été mis en place sur les 14 kms de cette boucle mais il reste à terminer environ 600 m de clôture. Le syndicat Nive-Adour-Ursuya a fait livrer 80 piquets mais la pose est à la charge de la commune. Ce travail sera exécuté sous la direction de Roger Dachary mais il aura besoin de « bras » pour l'aider.

Appel est fait aux bénévoles de l'Association Jacquaire.

Une réunion de concertation avec les propriétaires riverains du chemin sera organisée par la Mairie avant de débiter la plantation.

En ayant fini avec son point de situation, il invite les adhérents à lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Pas de questions, M. le Maire redonne la parole au Président de l'Association Jacquaire.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

PREVISIONS ANIMATIONS 2010/2011

Dimanche 20 juin 2010

Pour la quatrième année consécutive la Journée du petit patrimoine et des Moulins se tiendra ce jour là.

Vendredi 02 juillet 2010

Soirée théâtre à 20 h 00 dans l'église d'Arancou avec la pièce « Jeanne d'Arc » jouée par la troupe de comédiens professionnels de Chartres du « Théâtre en Pièces ».

Vendredi 06 août 2010

Eglise d'Arancou à 21 h 00 : « L'Ensemble vocal du Brabant Wallon », une chorale de filles et garçons belges.

Les Saisons de la Culture

Nous ne savons pas à ce jour si le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques reconduira son opération « Saisons de la Culture » pour l'automne et le printemps prochain. Si cette opération est reconduite avec le même taux de subvention et si les spectacles proposés retiennent notre attention et peuvent être joués dans une église, l'AJA prendra en charge l'organisation d'une ou deux soirées.

Assemblée générale 2011 :

La septième Assemblée Générale aura lieu comme d'habitude dans le courant du mois de juin 2010 : un vendredi à 20 h. Ce jour de la semaine et cette heure semblent convenir à la majorité.

Ordre du jour suivant :

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le premier conseil d'administration, formé de 8 membres fondateurs, a été mis en place en 2004 pour une durée de 6 ans.

Selon l'article 9 des statuts de l'Association son premier renouvellement par moitié doit avoir lieu en 2010.

Un courrier a été adressé le 03 mai 2010 à chaque membre du conseil d'administration leur demandant de bien vouloir faire connaître pour le 31 mai 2010 dernier délai leur position : candidature pour un nouveau mandat, ou retrait du conseil d'administration.

M. Lespiaucq Alexandre : ne se représente pas (confirmation écrite) ;

M. Bourdé Alain : ne se représente pas (réponse faite oralement à M. le Maire) ;

M. Bordes Thierry : ne se représente pas (réponse faite oralement à M. le Maire) ;

M. Castérès Didier : n'a pas répondu au courrier.

En conséquence 4 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

4 candidatures sont parvenues par courrier à l'Association :

M. Duval Louis

Mme Olhasque Maïté

M. Peyrebrune Jean-Louis

Mme Steinmetz Christiane

Le quorum de participants étant largement atteint, les 38 procurations reçues ne seront pas utilisées, et le Président demande à l'assemblée de voter à main levée.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité et applaudis par tous les adhérents.

La durée de leur mandat est de 6 ans.

Le renouvellement de l'autre moitié du conseil d'administration aura lieu en 2013.

QUESTIONS DIVERSES :

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début mais personne ne pose de questions.

Le Président reprend la parole pour, avant de conclure, remercier tous les adhérents présents à cette AG, remercier les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités et préciser que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la prochaine année 2010/2011.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 6° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 21 heure vingt.

Le Président invite l'assemblée à se diriger vers la terrasse du gîte « Bourthaire » ou un apéritif-grillades l'attend dehors compte tenu de la douceur de la soirée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 07 juin 2010

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de l'Association

Martine Dachary